



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 22 février 2018

Intervention de Jeanne BEAULIER

Rapport N° 18.01.03. Mobilisation de la Région Centre-Val de Loire pour l'emploi (Intervention Générale)

Monsieur le Président, mes chers collègues,

La lecture du rapport « *Mobilisation de la Région Centre-Val de Loire pour l'emploi* » nous a quelque peu laissé perplexe.

En effet, comme l'a écrit le CESER dans sa délibération (p 2) ce qui est marquant ici c'est « *un certain décalage entre le titre [voire les titres...], les ambitions affichées et le contenu même du document* ».

Au-delà d'une grande dose d'autosatisfaction (ex : titre de la seconde partie), ce rapport s'apparente davantage à un état des lieux des actions précédemment engagées entre matière de formation professionnelle, à une application des directives gouvernementales et à une liste de souhaits envers le gouvernement qu'à un rapport.

Nous nous en tiendrons ici au contexte général (chômage et entreprises) en le mettant en parallèle avec ce que vous nommez « *Une action volontariste de la région en faveur de la formation et de l'emploi qui [aurait] porté ses fruits* ».

Nous reconnaissons à l'exécutif régional son action volontariste que ce soit :

- pour rendre le dispositif d'achat de formation plus souple et plus en lien avec les besoins de l'économie régionale ;
- pour les améliorations des forums et salons de l'orientation tant dans la forme que le contenu ;
- pour le partenariat avec les entreprises de travail temporaire ;
- ou encore pour ses initiatives comme les Cordées du Territoire (dont nous contesterons cependant la méthode dans une prochaine intervention).

Mais nous sommes, pour notre part, beaucoup plus mitigés que vous quant à l'efficacité de cette action.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr

Page 1 sur 3

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Selon vos dires, il existe une « *incontestable amélioration en région Centre de la situation de l'emploi* ».

Nous pensons surtout que la région bénéficie de l'embellie économique encore timide et met en avant des résultats positifs qui ne lui sont pas propres.

Nous rappellerons également que le plan « 500 000 formations » a pour effet mécanique de faire baisser artificiellement le nombre de chômeurs de catégorie A. L'autre effet pervers de ce plan est que les formations sont en proportion moins qualifiantes et donc moins efficaces pour le retour à l'emploi.

Ensuite, la structure démographique de la région Centre et, plus particulièrement, les départs en retraite, influent également sur ces chiffres.

Ainsi, malheureusement, une réelle amélioration est contestable.

La situation est en effet plus nuancée puisqu'à la lecture des mêmes tableaux de données de la DIRECCTE Centre-Val de Loire pour décembre 2017, nous relevons que la part des demandeurs d'emplois de longue durée parmi les catégories A, B et C est de 2 points supérieure à la moyenne nationale (47,1 % contre 45,1 %).

Le chiffre du chômage des jeunes est un autre chiffre clé. Certes, il a baissé de 2,9% mais la moyenne nationale est de - 3,5 %. A cela s'ajoute que la part des moins de 25 ans parmi les chômeurs est plus élevée en Centre - Val de Loire qu'en France (14,8 % contre 13,4 %).

Cela nous questionne quant à l'efficacité du dispositif de formation professionnelle à destination des jeunes, des NEET, qui représente une part conséquente du programme régional et dont l'efficacité semble plus que relative bien que vous vous en félicitez dans ce rapport.

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Il en va de même pour la corrélation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises car, comme c'est écrit, en bas de la page 1 « *Les entreprises rencontrent encore des difficultés à trouver les compétences dont elles ont besoin* ».

Selon un sondage INSEE de mai 2017, plus d'une entreprise sur quatre cite comme frein à l'embauche le déficit de compétences. Ce taux s'élève même à 84 % pour les entreprises en développement. Cela légitime aux yeux de certains et, comme cela vous a été rapporté lors de la Cordée du territoire du Vendomois¹ au recours massif aux travailleurs détachés (dans le cas présent, bulgares et polonais).

Cependant, vous écrivez en page 2 que le « *Programme Régional de formation [a été] rénové pour répondre de façon encore plus souple et réactive aux besoins de compétences des demandeurs d'emploi, des entreprises et des territoires* ».

Il y a donc urgence à trouver des actions efficaces pour l'économie régionale et la population active de la région Centre.

Il est tout de même regrettable que la région aide à la formation de 50 000 personnes par an et consacre plus de 71 millions d'euros en achat de formation professionnelle auxquels s'ajoutent plus de 20 millions de rémunération des stagiaires si ni les entreprises ni les demandeurs d'emplois régionaux s'y retrouvent !

Au regard de ces éléments, nous ne pouvons pas considérer aussi fermement que vous que l'action régionale a porté ses fruits !

Je vous remercie.

¹ <https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/des-noeuds-a-la-cordee-du-territoire-16/11/2017>